



FORMATION, « DE BONNES DENTS ET POUR LONGTEMPS ! »



TOUS CONCERNÉS - TOUS MOBILISÉS !



Des idées pour réaliser des actions (expositions, spectacles, ateliers collectifs, supports pédagogiques), à destination des enfants, des parents et des professionnels.



A qui s'adresse cette formation ?

Les professionnels ou les bénévoles au contact des enfants de 3 à 12 ans sur la Communauté de Commune du Pays de Crozon Aulne Maritime :

- Directeurs d'établissement scolaires, enseignants, AVS, Atsem, Asem
- Directeurs et animateurs ALSH
- Infirmières scolaires/PMI
- Responsables et animateurs jeunesse
- Educateurs CMPI
- Inspecteurs de l'Education Nationale, conseillers pédagogiques
- Représentants des parents d'élèves

Objectifs de la formation

- Acquérir des notions théoriques et pratiques en matière de santé bucco-dentaire et d'alimentation.
- S'approprier des outils et des techniques d'animation adaptés en fonction des publics.
- Concevoir et animer des séances et des actions de prévention auprès des enfants avec la participation des parents.
- Questionner et porter une réflexion sur les différentes pratiques des professionnels dans les structures.

Exemple : collations proposées aux enfants, etc.

Contenu et modalités de la formation



Communauté de communes
Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime
Zone de Kerdanvez - 29160 CROZON

Première demi-journée

Judi 29 septembre 9h00-12h00

- 📌 Le contexte
- 📌 La santé bucco-dentaire avec l'intervention d'un dentiste
- 📌 L'alimentation avec l'intervention d'une diététicienne
- 📌 Une présentation d'outils d'animation

Deuxième demi-journée

Judi 13 octobre 9h00-12h00

- 📌 L'écriture des projets : conception des ateliers, choix et recherches d'outils, réflexions autour de projets partagés.

Inscriptions et informations

Lucie Kermagoret (Pôle métropolitain du Pays de Brest)
lucie.kermagoret@pays-de-brest.fr
02 98 00 62 39

La formation est organisée dans le cadre du Contrat Local de Santé du pays de Brest. Elle est gratuite et financée par la CCPAM et la CPAM. Les frais de déplacement sont à la charge des participants.